



CAMPUS
RESPONSABLES

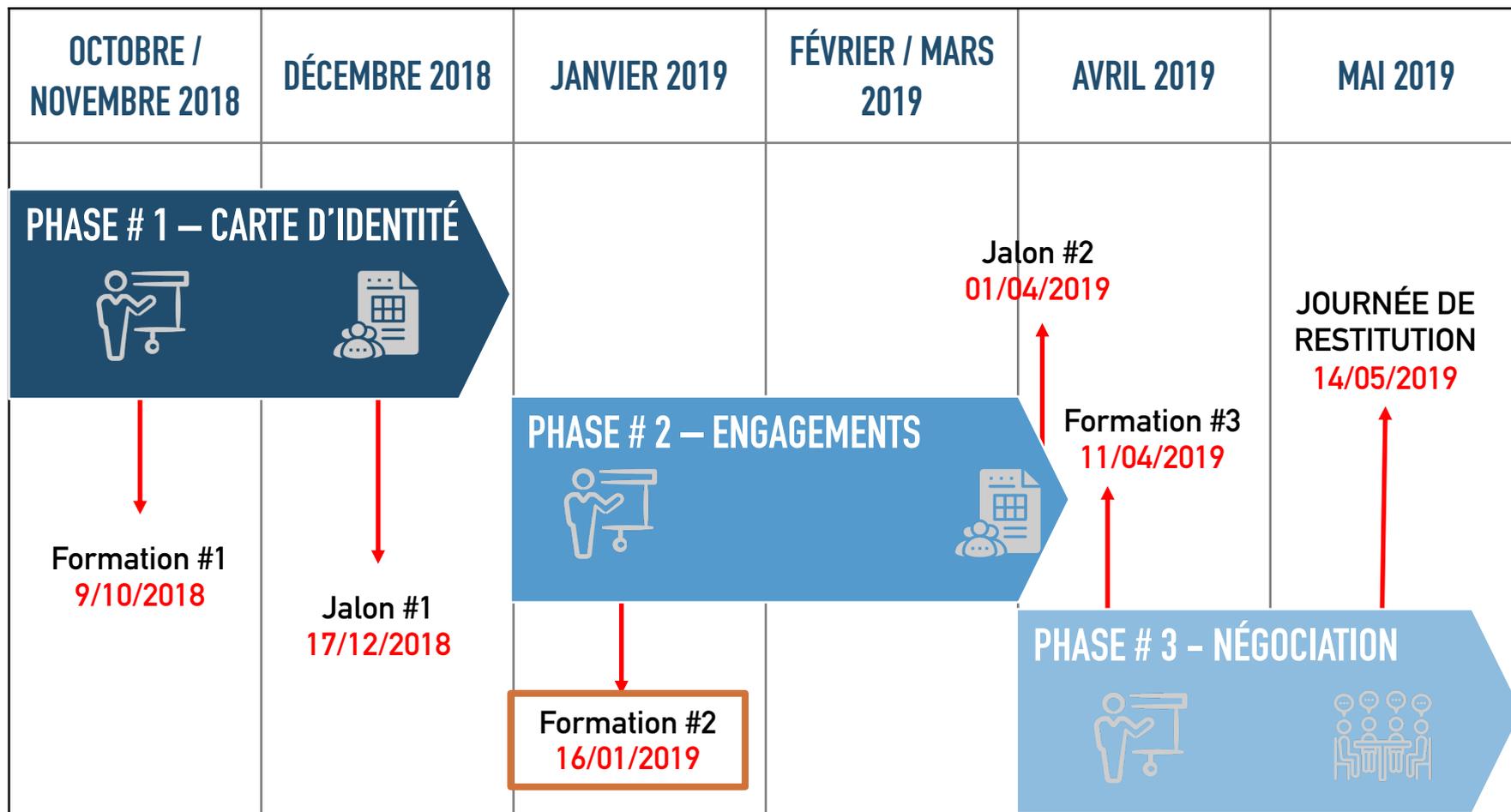


PROJET INTER-ACADÉMIQUE SUR L'ALIMENTATION DURABLE EN ILE-DE-FRANCE

DEUXIÈME JOURNÉE DE FORMATION

les lycéens franciliens font leurs
États généraux de l'alimentation !

Mercredi 16 Janvier 2019



PHASE #1 : OBSERVATION & CARTE D'IDENTITÉ

FORMATION #1 9 Octobre 2018

JALON #1 17 Décembre 2018 : Carte d'identité et engagements de mon acteur

PHASE #2 : ENGAGEMENTS & PRÉPARATION À LA NÉGOCIATION

FORMATION #2 Mercredi 16 Janvier 2018 : Retour sur les travaux de la Phase #1 et préparation de la Phase #2

JALON #2 Lundi 1er Avril 2019 : Appropriation des engagements et Manifeste

PHASE #3 : NÉGOCIATION

FORMATION #3 Jeudi 11 Avril : Préparation la négociation : Retour sur les travaux de la Phase #2 et préparation aux Etats Généraux

ETATS GÉNÉRAUX // RENCONTRE INTER-ACADÉMIQUE Mardi 14 mai – Accord de l'alimentation en Ile-de-France

1^{er} temps : Chaque établissement incarnera un acteur régional de l'alimentation.

- Présenter les engagements de sa catégorie d'acteurs et les freins associés
- Travail de négociation en commissions thématiques multi-acteurs

2^{ème} temps : Retour d'expérience entre professeurs pour poser les bases de la rédaction du Kit Méthodologique.

PRINCIPE GÉNÉRAL : Jeu de rôle de négociation multi-acteur sur l'alimentation durable en Ile-de-France

DÉROULÉ DE LA NÉGOCIATION :

- **OBJECTIF** : Les élèves, organisés en commissions, devront échanger sur des objectifs communs, amender et ratifier les engagements nécessaires à la réalisation de ces objectifs.
- Ouverture de la journée, le « Manifeste des Acteurs » (Position Paper)
- 3 « Commissions thématiques », organisées selon les 3 grands objectifs prédéfinis.
- Un temps de rassemblement (discussions, négociations One-to-One, conseil auprès des camarades)
- Plénière de lecture de l'Accord et Conclusion

PRÉPARATION DE LA JOURNÉE

- À partir des travaux réalisés en PHASE 1, **généraliser les apprentissages** pour prendre la catégorie d'acteur comme sujet d'étude
- **Appropriation des objectifs** communs et engagements proposés pour sa catégorie d'acteur
- **Identification des freins**, opportunités liés à ses engagements
- **Propositions d'amendements** et/ou de solutions à proposer comme éléments de négociation
- **Rédaction d'un « Manifeste »** de la position globale de la catégorie d'acteur par rapport à la négociation
- **Choix des élèves** représentants leur classe lors de la négociation
- **Identification des lycées** représentant de la même catégorie d'acteurs.

DIFFÉRENTS MAILLONS DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'ALIMENTATION



PRODUCTION :

Production animale et végétale



RESTAURATION :

Restaurants et cantines



TRANSFORMATION :

Abattage, transformation des produits, conditionnement



SOCIÉTÉ CIVILE

Associations et consommateurs



DISTRIBUTION :

Grandes et moyennes surfaces



POUVOIRS PUBLICS

Tel qu'il fonctionne aujourd'hui, la chaîne de valeur de l'alimentation génère un certain nombre d'impacts, multicritères, multi-enjeux, multi-acteurs.

Pour un succès assuré, chaque maillon de la chaîne doit participer à la négociation.

CAS D'EXEMPLE pour lutter contre le GASPILLAGE



✓ En finir avec les normes de calibrage

→ 40% de la production non commercialisée

→ Quoi, qui, pourquoi, comment ?



La campagne d'Intermarché

Pour un succès assuré, chaque maillon de la chaîne doit participer à la négociation.

CAS D'EXEMPLE pour lutter contre le GASPILLAGE

✓ Valoriser les coproduits

- Traitement par compostage ou méthanisation
- Utilisation et transformation en produits finis



DIFFÉRENTS MAILLONS DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE L'ALIMENTATION



PRODUCTION 3

- Clémenceau - Grande exploitation
- Pierre Vernant – Producteur Transformateur
- Eugène Delacroix – petit producteur



TRANSFORMATION 3

- Émile Dubois - Transformateur Industriel
- Jules Ferry – Transformateur Artisanal
- Rosa Parks – Transformateur Artisanal



DISTRIBUTION 2

- Saint exupéry – Grande distrib
- Leonard de Vinci - ?



RESTAURATION 4

- Edouard Branly - Restauration commerciale
- Edmond Rostand - Restauration Collective
- Franco-Allemand – Restauration Collective
- Guillaume Tirel – commerciale traditionnelle



SOCIÉTÉ CIVILE 3

- Van Dongen – Asso Précarité Alimentaire
- Henri Moissan – Association env biodiv
- Joliot Curie – AMAP



POUVOIRS PUBLICS 2

- Eugène Delacroix 2 – Région IDF
- Henri Moisan 2 – Etat



Chapitre Premier : Considérations préliminaires- Définitions et Objectifs généraux

SECTION 1 : Définitions générales

SECTION 2 : Objectifs Généraux

Chapitre Deux : Développer les initiatives locales et créer des synergies

Chapitre Trois : Lutter contre le gaspillage alimentaire

Chapitre Quatre : Réussir la transition écologique et économique de notre système agro-alimentaire



VISION DU SECTEUR À 2025 :

Il est reconnu par les parties présentes que le secteur agro-alimentaire doit répondre à l'objectif suivant : **Proposer à la population une nourriture adaptée à la satisfaction de ses besoins et en garantir la qualité sanitaire, tout en assurant la juste rémunération des travailleurs du secteur, contribuant à la santé de la population sur l'ensemble de la chaîne de valeur et en veillant au respect de l'environnement et de la biodiversité.**

CIBLE :

Il est admis que ces efforts concernent **l'ensemble des acteurs du secteur**, quel que soit le moment de leur intervention dans la chaîne de valeur, depuis la production jusqu'à la consommation et/ou la fin de vie des produits.







Article 2 : DE LA CONTINUITÉ DE LA FILIÈRE ALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE D'ILE-DE-FRANCE

Les acteurs signataires soutiennent la **valorisation des circuits courts et des actions menées en faveur de l'approvisionnement local**. Ils reconnaissent que ceux-ci participent à la fois à l'effort de **traçabilité et qualité des produits**, à la **réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre** issues des transports ainsi qu'à **l'autonomie alimentaire des territoires**. Ils contribuent aussi au **développement de l'économie locale**.

OBJECTIF COMMUN :

Mettre en œuvre les actions nécessaires afin que **90% de la nourriture produite en Ile-de-France** soit consommée sur ce territoire.



ENGAGEMENTS pour la promotion de la continuité de la chaîne de valeur alimentaire sur le territoire d'Ile-de-France.

Les **Producteurs d'Ile-de-France** s'engagent à **diversifier leurs exploitations**, de sorte qu'un plus large éventail de produits nécessaires à l'alimentation soit disponible sur le territoire.

Les **Transformateurs d'Ile-de-France** s'engagent à faire **évoluer les sites de transformation** présents en Ile-de-France pour que les denrées produites sur le territoire, que leur production soit préexistante ou bien issue de la diversification susmentionnée, puissent être transformées localement et trouver des **débouchés au sein même du territoire**.

Les **Distributeurs d'Ile-de-France** s'engagent à **augmenter leur part d'approvisionnements** auprès des producteurs et transformateurs **locaux** ainsi qu'à mettre en œuvre les actions nécessaires à la **promotion de ces produits alimentaires** issus de l'activité locale.



ENGAGEMENTS pour la promotion de la continuité de la chaîne de valeur alimentaire sur le territoire d'Ile-de-France.

Les Restaurateurs d'Ile-de-France s'engagent à **référencer** de manière privilégiée des **produits issus des filières locales**.

La **Société Civile**, représentée par les associations de consommateurs, s'engagent à **promouvoir** de façon active, auprès de leurs adhérents et du grand public, la **consommation de produits locaux**.

Les **Pouvoir Publics** s'engagent à **soutenir la création de filières** offrant des débouchés nouveaux aux produits issus de l'agriculture locale.



Article 3 : DE LA DIMINUTION DES DÉCHETS ISSUS DE L'INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE

Les acteurs en présence rappellent que **30% des denrées alimentaires produites dans le monde ne sont pas consommées** car elles sont soit perdues, soit gaspillées à différentes étapes de la chaîne d'alimentation. Outre la question éthique que soulève ce fait au vu de la sous-alimentation de certaines populations, le gaspillage, et plus largement les **déchets générés par l'industrie agro-alimentaire**, participe à la **surconsommation des ressources naturelles**, la **destruction de la biodiversité** et la **pollution de l'environnement**.

OBJECTIF COMMUN :

Réduire de **50% la proportion de déchets issus des produits agro-alimentaires** à tous les maillons de la chaîne de valeur de l'alimentation.



ENGAGEMENTS pour la réduction du gaspillage alimentaire

Les **Producteurs d’Ile-de-France** s’engagent à participer aux **efforts de sensibilisation** nationale afin d’éduquer les consommateurs à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Ils s’engagent, par ailleurs, à **produire de manière précise**, pour limiter la surproduction, et à **adopter des innovations technologiques** limitant les risques de perte de produits lors des récoltes et du stockage.

Les **Transformateurs d’Ile-de-France** s’engagent à **offrir des débouchés commerciaux** à toutes les denrées produites par les exploitations du territoire - dès lors qu’elles sont conformes aux normes sanitaires et d’hygiène - **sans imposer de tarification particulière** en fonction de l’aspect esthétique (forme, taille...) du produit. Ils s’engagent, par ailleurs, à **réduire le gaspillage alimentaire** engendré par la mise en déchèterie des coproduits générés par leur activité principale.



ENGAGEMENTS pour la réduction du gaspillage alimentaire

Les **Distributeurs d'Ile-de-France** s'engagent, au même titre que les transformateurs, à **offrir des débouchés commerciaux** à toutes les denrées produites par les exploitations du territoire - dès lors qu'elles sont conformes aux normes sanitaires et d'hygiène - **sans imposer de tarification particulière** en fonction de l'aspect esthétique (forme, taille...) du produit. Ils s'engagent, par ailleurs, à **réduire le gaspillage alimentaire** en participant aux opérations de récupération de ses invendus à destination des organisations luttant contre la précarité alimentaire.

Les **Restaurateurs d'Ile-de-France** s'engagent à **adapter la création de leurs menus** et à proposer des tailles des portions adaptées aux besoins de leurs clients. Par ailleurs, ils s'engagent à **faire parvenir leurs surplus**, avant que ceux-ci ne périssent, aux organisations luttant contre la précarité alimentaire.



ENGAGEMENTS pour la réduction du gaspillage alimentaire

La **Société Civile**, représentée par les associations de consommateurs et de lutte contre la précarité alimentaire, s'engage à mener, en concert avec les pouvoirs publics, les **opérations de sensibilisation au gaspillage alimentaire**. Par ailleurs elle s'engage à veiller au renforcement des collaborations, partout où elles sont possibles, avec les acteurs de la chaîne de valeur alimentaire afin de **valoriser les produits issus de l'alimentation** adaptés à la consommation qui n'auraient pas trouvé de débouchés commerciaux.

Les **Pouvoirs Publics** s'engagent à déployer largement des **opérations de sensibilisation** au gaspillage alimentaire et à faciliter, par la **mise à disposition de moyens opérationnels**, les actions de valorisation d'inventaires au profit d'organisations luttant contre la précarité alimentaire.



Article 4 : DE LA NÉCESSAIRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE NOTRE AGRICULTURE

La grande majorité des exploitations agricoles actuelles fonctionne selon un système d'agriculture intensive qui impose de fortes pressions sur les ressources naturelles, la biodiversité, le sol et les ressources en eau. Le système agro-alimentaire ne pourra être durable que si les acteurs de l'agriculture engagent une transition de leurs pratiques agricoles.

OBJECTIF COMMUN :

Engager 100% des exploitations agricoles dans des actions en faveur de la transition écologique qui soient adaptées à leur contexte, leur situation économique et à leur capacité de production. L'amorçage de cette transition prendra notamment la forme d'une réduction de 20% de l'usage des phytosanitaires à l'échelle du territoire d'Ile-de-France.



ENGAGEMENTS pour la transition écologique de l'agriculture

Les **Producteurs d'Ile-de-France** s'engagent à réduire de **20% l'usage des phytosanitaires** et à privilégier les **modes de production alternatifs** leur permettant d'allier productivité et respect de l'environnement (Agroécologie, agroforesterie, technique de rotation des cultures et jachère...).

Les **Transformateurs d'Ile-de-France** s'engagent à **privilégier les exploitations « mieux-disantes »** en termes de responsabilité sociétale et à **appuyer la transition écologique** de leurs fournisseurs partout où elle est possible, tout en ayant à cœur de respecter des **conditions financières équitables** pour ses parties prenantes amont et aval de la chaîne de valeur de l'alimentation.



ENGAGEMENTS pour la transition écologique de l'agriculture

Les Distributeurs d'Ile-de-France s'engagent à **privilégier les exploitations et fournisseurs « mieux-disants »** en termes de responsabilité sociétale et à **appuyer la transition écologique de leurs fournisseurs** partout où elle est possible tout en ayant à cœur de **respecter des conditions financières équitables** pour ses parties prenantes amont et aval de la chaîne de valeur de l'alimentation.

Les Restaurateurs d'Ile-de-France s'engagent à **privilégier les exploitations et fournisseurs « mieux-disants »** en termes de responsabilité sociétale tout en ayant à cœur de **respecter des conditions financières équitables** pour ses parties prenantes amont et aval de la chaîne de valeur de l'alimentation. Par ailleurs ils s'engagent à **communiquer de manière positive sur ces engagements** auprès de leurs parties prenantes.



ENGAGEMENTS pour la transition écologique de l'agriculture

La **Société Civile d'Ile-de-France**, représentée par les associations de consommateurs et les associations de protection de l'environnement, s'engage à **soutenir les opérations nationales de communication** en faveur des modes de production responsables, à en faire la promotion auprès de leurs adhérents et à **mettre leurs expertises à disposition de ces exploitations** afin de garantir la solidité des processus de transition.

Les **Pouvoirs Publics d'Ile-de-France** s'engagent à déployer largement des **opérations de sensibilisation aux enjeux environnementaux** liés à la production alimentaire et ainsi à **promouvoir les produits issus d'exploitations responsables** au sens du développement durable. Par ailleurs ils s'engagent à faciliter, par la mise à disposition de moyens concrets (formations, aides financières...), la **transition des exploitations préexistantes** vers des modes de production plus durables.



POPULATION : 12 millions d'habitants

UTILISATION DES SOLS : 49% agricoles, 24% naturels et 27% artificiels

LES EXPLOITATIONS : env. 4 900 exploitations à 89% en grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux)

LE SECTEUR AGRICOLE EN EMPLOIS :

- 1% de l'emploi en IDF contre 15% à l'échelle de la France (salariés et non salariés)
- 4 870 emplois salariés (7000 non salariés)

INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRES (transformateurs, grossistes, & négociants)

- 4 841 entreprises dont 925 pour les usines de transformations
- 38 208 emplois

GRANDE DISTRIBUTION :

- 90000 salariés en Ile-de-France

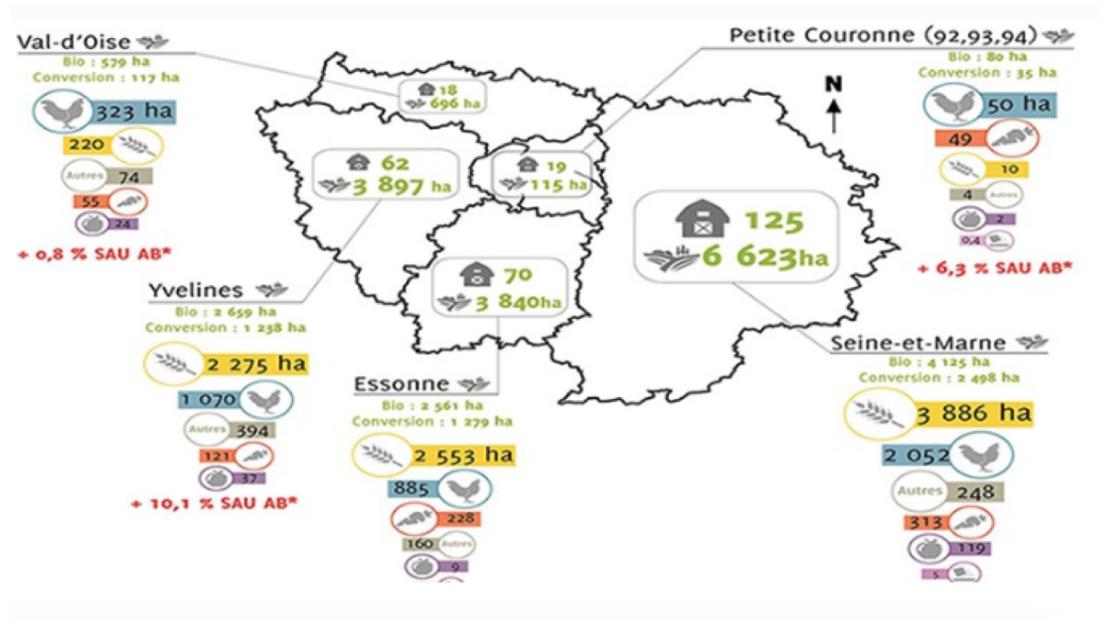
SURFACES D'EXPLOITATION : 585 000 hectares dont 15801 engagées bio

294 EXPLOITATIONS : (316 producteurs) soit + 14,2%

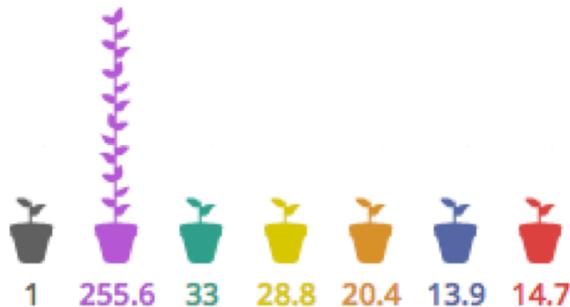
1 348 TRANSFORMATEURS : soit +36%

689 DISTRIBUTEURS : soit +17,1 %

49% DE CONSOMMATEURS



EN CHIFFRES



367.32
HECTARES
d'initiatives
d'agriculture
urbaine en
Île de France

+ de 80 % des parcelles sont situées au niveau du sol et 3 % sur une terrasse ou un toit

LE JARDIN PÉDAGOGIQUE DES CARREAUX

- 207 m² de parcelles
- 0 pesticides
- 0 engrais chimiques



L'ALIMENTATION EN ILE-DE-FRANCE

La place des agricultures urbaines en 2017

LE POTAGER DE L'OPERA DE PARIS



LA PRAIRIE DU CANAL



LA FERME URBAINE DE ST DENIS

LA FERME URBAINE PARTICIPATIVE : VÎLE FERTILE

6 GROUPES DE 8 PERSONNES SUR CES 3 THÉMATIQUES

Développer les initiatives locales et créer des synergies

Lutter contre le gaspillage alimentaire

Réussir la transition écologique et économique de notre système agro-alimentaire

RETOUR DES GROUPES :

- Les engagements semblent-ils compréhensibles pour les élèves ? Quelles sont les difficultés rencontrées ?
- L'exercice global semble-t-il accessible pour les élèves ?
- Quels points de vigilance identifient-ils ?
- Comment enrichir le document d'aide à la Préparation ?

PROCHAIN JALON :

- Remplir, pour chaque engagement pertinent les fiches d'aide à la négociation
- Rédiger un Position Paper
- Identifier les élèves représentants